

# PLAN MERCREDI

## RENOUVELLEMENT

2025 - 2028

Tél. : 04.94.24.50.41 / 06.07.74.16.88  
Email : [enfance.jeunesse@le-lavandou.fr](mailto:enfance.jeunesse@le-lavandou.fr)

Correspondant :  
Maréchal Nathalie  
Directrice service jeunesse et sports  
[nathalie.marechal@le-lavandou.fr](mailto:nathalie.marechal@le-lavandou.fr)

Service Jeunesse et Sports  
Avenue Jules Ferry  
83980 LE LAVANDOU

# SOMMAIRE

1. Le porteur du projet
  - a. Le territoire
  - b. Représentant du territoire
  - c. Coordinateur du projet
2. Écoles concernées
  - a. École élémentaire Marc Legouhy
  - b. École maternelle Marc Legouhy
  - c. L'école de Cavalière et l'école de Saint-Clair
3. Une articulation renforcée entre les écoles et les structures d'accueil
4. Pilotage et coordination
  - a. Composition et fonctionnement du comité de pilotage
  - b. Objectifs et missions du comité de pilotage du PEDT/Plan mercredi
5. L'ancrage du projet dans le territoire
  - a. Un tissu associatif local mobilisé
  - b. Des liens intergénérationnels renforcés
  - c. Des équipements locaux au service du projet éducatif
  - d. Une démarche cohérente avec les projets de territoire
  - e. Une valorisation de l'identité locale
6. Organisation des structures
  - a. Les équipes
  - b. Organisation des temps du mercredi
  - c. La tarification
7. Le mercredi, une déclinaison du projet d'école
  - a. Structure élémentaire
  - b. Structure maternelle
8. L'évaluation du PEDT/Plan mercredi

## 1. Le porteur du projet

### a. Le territoire

Située sur le littoral varois, dans le bassin de vie de Toulon-Hyères, la commune du Lavandou compte un peu plus de 6 000 habitants à l'année. Marquée par une forte attractivité touristique, la population peut tripler durant la période estivale. Cette saisonnalité impacte fortement le tissu économique local, structuré autour de l'hôtellerie-restauration, du commerce de proximité et des activités nautiques. Elle influe aussi sur les parcours professionnels des familles, souvent confrontées à la précarité de l'emploi saisonnier, à des revenus instables, et à des difficultés d'accès au logement pérenne.

Selon les données partagées par la CAF du Var dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG), environ 30 % des foyers allocataires du Lavandou vivent sous le seuil de bas revenus, avec un taux de monoparentalité légèrement supérieur à la moyenne départementale. Près d'un enfant sur cinq vit dans un foyer percevant le RSA ou une aide liée à la précarité. Ces chiffres traduisent une réalité sociale contrastée, masquée par l'image touristique de la commune, et soulignent l'importance des politiques éducatives locales.

La ville dispose de trois écoles primaires publiques, et ne compte ni collège ni lycée, obligeant les jeunes à se déplacer quotidiennement vers les communes voisines. Cette situation renforce les besoins d'accompagnement et de structuration du temps périscolaire et extrascolaire.

Face à ces constats, la municipalité du Lavandou, en lien étroit avec la CAF et ses partenaires éducatifs, a fait de l'accès aux loisirs, à la culture et au sport une priorité pour tous les enfants du territoire. Le Plan Mercredi s'inscrit ainsi dans une logique de continuité éducative, de réduction des inégalités sociales et territoriales, et de valorisation du potentiel local (associations, intervenants culturels, environnement littoral...).

Le Lavandou fait partie de la Communauté de Communes Méditerranée Porte des Maures (MPM), qui regroupe plusieurs communes du littoral varois. Dans ce cadre, la commune travaille en étroite collaboration avec les autres villes membres, notamment dans le cadre du Plan Mercredi et de projets éducatifs communs. Cette coopération intercommunale permet de mutualiser les compétences, de coordonner les actions et de proposer une offre cohérente et de qualité aux familles du territoire.

### b. Représentant du territoire

Monsieur Gil BERNARDI Maire de la commune du Lavandou

Pl. Ernest Reyer, 83980 Le Lavandou

0494051570

[gil.bernardi@le-lavandou.fr](mailto:gil.bernardi@le-lavandou.fr)

### c. Coordonnateur du projet

Monsieur Ugo GUISSET directeur adjoint du service jeunesse et sports

Pl. Ernest Reyer, 83980 Le Lavandou

0645505485

[Ugo.guisset@le-lavandou.fr](mailto:Ugo.guisset@le-lavandou.fr)

## 2. Écoles concernées

### a. École élémentaire Marc Legouhy

Groupe scolaire Marc Legouhy

Académie : Nice

Adresse : Avenue Jules Ferry,

83980 Le Lavandou

Ecole élémentaire publique

Tel : 04.94.71.11.89

L'école élémentaire Marc Legouhy accueille 172 enfants du Lavandou du CP au CM2. Elle constitue la principale structure d'enseignement du premier degré sur la commune. Elle compte en moyenne 8 classes, avec une répartition équilibrée entre les différents niveaux. L'équipe pédagogique est stable, dynamique, et engagée dans plusieurs projets éducatifs en lien avec les partenaires locaux. Les enseignants collaborent régulièrement avec les services municipaux, notamment dans le cadre des projets culturels, sportifs et environnementaux portés par la commune. L'école se distingue par sa volonté de développer l'autonomie, la citoyenneté et l'ouverture culturelle des élèves, à travers des actions comme les classes de découverte, les projets artistiques, ou les journées sportives. Les enfants fréquentant cette école sont les principaux bénéficiaires du Plan Mercredi, avec une articulation pensée entre les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires, favorisant une continuité éducative.

### b. École maternelle Marc Legouhy

Groupe scolaire Marc Legouhy

Académie : Nice

Adresse : Avenue Jules Ferry,

83980 Le Lavandou

Ecole maternelle publique

Tel : 06.38.98.29.30 / 04.94.71.12.02

L'école maternelle Marc Legouhy accueille 120 enfants de 3 à 6 ans dans un cadre bienveillant et sécurisé, propice à l'éveil et au développement des premières compétences. L'établissement comprend en moyenne 4 sections (petite, moyenne et grande sections), et bénéficie d'un environnement adapté aux tout-petits, avec des espaces ludiques, des zones de motricité, ainsi qu'un accès facilité aux équipements municipaux (salle d'évolution,

bibliothèque...). L'équipe enseignante travaille en étroite collaboration avec les ATSEM et les animateurs du service jeunesse, notamment lors des temps périscolaires et des activités du mercredi matin. Une attention particulière est portée à la socialisation, au langage, à l'expression corporelle et artistique, éléments clés du socle commun dès le plus jeune âge. Le Plan Mercredi s'ouvre progressivement à ce public, avec des formats spécifiques adaptés au rythme et aux besoins des enfants de maternelle, en lien avec le projet éducatif global de la commune.

### c. L'école de Cavalière et L'école de Saint-Clair

École élémentaire Publique de Cavalière

Académie : Nice

Adresse : Rue des écoles, 83980, Le Lavandou

Tél. : 04 94 05 81 05

École élémentaire Publique de Saint Clair

Académie : Nice

Adresse : 22 chemin de la Cascade Saint Clair, 83980, Le Lavandou

Tél. : 04 94 71 04 46

Au Lavandou, les écoles de Cavalière et de Saint-Clair jouent un rôle essentiel dans le paysage éducatif local. L'école de Cavalière accueille environ 17 enfants, tandis que celle de Saint-Clair compte environ 42 élèves, toutes deux offrant un cadre à taille humaine favorable à l'apprentissage et à l'épanouissement des enfants, de la maternelle au CM2. Elles s'inscrivent pleinement dans le Projet Éducatif de Territoire (PEDT), favorisant la continuité éducative et valorisant l'ancrage local. Proches de sites naturels remarquables comme les plages de Cavalière et de Saint-Clair, ces écoles tirent parti de leur environnement pour proposer des activités pédagogiques en lien avec le milieu marin et la nature. Grâce à une collaboration étroite avec les structures périscolaires, les associations locales et les services municipaux, elles contribuent à créer un environnement éducatif cohérent, inclusif et dynamique, adapté aux besoins spécifiques de chaque enfant.

### 3. Une articulation renforcée entre les écoles et les structures d'accueil

La commune du Lavandou veille à assurer une véritable continuité éducative entre les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires. Le groupe scolaire Marc Legouhy constitue un lieu d'accueil central, puisqu'il héberge directement, dans ses propres locaux, les activités de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH). Cette organisation permet une prise en charge fluide et sécurisée des enfants, sans nécessité de déplacement, dans un environnement familial et rassurant.

Les animateurs du service jeunesse interviennent au sein même des espaces scolaires (salles de classe, salle d'évolution, cour, espaces extérieurs), ce qui favorise une cohérence pédagogique et une continuité dans les repères éducatifs. Le lien étroit entre les équipes enseignantes, les ATSEM et les animateurs permet d'adapter les contenus proposés aux besoins des enfants et de faciliter le repérage d'éventuelles situations particulières. Ce fonctionnement intégré favorise également les projets communs et les échanges réguliers entre les différents acteurs éducatifs du territoire. Des intervenants extérieurs (sportifs, artistes, associations culturelles ou environnementales) viennent compléter l'offre éducative municipale en proposant des activités variées, en lien avec les axes du Projet Éducatif de Territoire. Cette articulation harmonieuse entre école et accueil de loisirs contribue à offrir un cadre structurant, épanouissant et accessible pour tous les enfants lavandourains.

#### 4. Pilotage et coordination

##### a. Composition et fonctionnement du comité de pilotage

- **Monsieur Gil BERNARDI**, Maire de la commune du Lavandou
- **Madame Frédérique CERVANTES**, adjointe affaires scolaires, enfance et jeunesse
- **Madame Corinne Ferrand**, Directrice de l'école élémentaire Marc Legouhy
- **Madame Myriam BINOIS**, Directrice de l'école maternelle Marc Legouhy
- **Madame Nadège PESSOGNELLI**, Directrice de l'école de Saint-Clair
- **Madame Hélène PORRES**, Directrice de l'école de Cavalière
- **Madame Cathy GERBE**, Responsable du service restauration et de la caisse des écoles
- **Madame Nathalie MARECHAL**, Directrice du service jeunesse et Sports
- **Monsieur Ugo GUISSET**, coordonnateur du projet éducatif territorial
- **Madame Frédérique SENES**, représentante de la Caisse Allocation Familiale
- **Représentants de la PEEP** (Parents d'élèves de l'enseignement public) Le Lavandou Bormes Les Mimosas

Le comité de pilotage se réunira deux fois par an. En tant qu'instance décisionnelle, il aura pour mission de garantir le bon déroulement du projet et de relayer les orientations définies au niveau politique. Son rôle principal consistera à suivre l'évolution du PEDT et du Plan Mercredi, à évaluer les actions mises en œuvre et à valider les choix stratégiques à venir.

En complément, des comités techniques pourront être mobilisés plus fréquemment, si besoin, afin de traiter des problématiques spécifiques et d'apporter des réponses opérationnelles ciblées.

## b. Objectifs et missions du comité de pilotage du PEDT/Plan mercredi

**Objectif 1** : Assurer une coordination efficace, continue et partagée entre les acteurs éducatifs du territoire.

→ Le comité de pilotage a pour mission de garantir le suivi, l'évaluation et l'ajustement régulier des actions du PEDT et du Plan Mercredi. Il permet une concertation entre les différents partenaires (élus, services municipaux, Éducation nationale, associations, parents, animateurs...) afin de favoriser la cohérence des actions menées, d'identifier les besoins émergents et d'apporter des réponses adaptées dans une logique de gouvernance partagée.

**Objectif 2** : Favoriser l'amélioration continue de la qualité éducative sur le territoire.

→ Le comité de pilotage veille à l'analyse régulière des retours d'expérience des professionnels, des familles et des enfants afin d'ajuster les pratiques éducatives, identifier les points de vigilance, valoriser les réussites et impulser de nouvelles dynamiques en lien avec les besoins du territoire.

## 5. L'ancrage du projet dans le territoire

Le Plan mercredi du Lavandou s'inscrit pleinement dans une dynamique territoriale forte, portée par une volonté partagée de valoriser les ressources locales et de proposer aux enfants une offre éducative ancrée dans leur environnement quotidien.

### a. Un tissu associatif local mobilisé

Le Lavandou bénéficie d'un réseau associatif particulièrement actif, avec plus de 140 associations qui participent à la vitalité du territoire. Dans le cadre du Plan mercredi, plusieurs d'entre elles sont régulièrement sollicitées :

Parmi les disciplines proposées en partenariat avec les associations locales, les enfants peuvent découvrir une grande diversité de pratiques sportives. Les **sports collectifs** comme le football et le handball permettent de développer l'esprit d'équipe et la coopération. Les **sports individuels**, tels que le tennis de table, le tir à l'arc, la gymnastique ou encore l'athlétisme, offrent aux enfants l'occasion de progresser à leur rythme tout en renforçant leur coordination, leur concentration et leur endurance. Enfin, des **sports de combat** comme le judo sont également proposés, favorisant le respect, la maîtrise de soi et la confiance en soi.

Parmi nos partenaires majeurs, le SIDAMCM (École de musique et de danse de Bormes-les-Mimosas - Le Lavandou) joue un rôle essentiel. Grâce à ses intervenants spécialisés, cette structure propose des ateliers de musique, de danse ou d'éveil artistique, aussi bien au sein des écoles que dans nos accueils périscolaires et extrascolaires. Ces interventions régulières

permettent aux enfants de découvrir des disciplines artistiques variées, de développer leur sensibilité et de s'exprimer autrement.

Nous collaborons également avec des troupes de théâtre et d'expression corporelle locales, qui organisent des ateliers d'initiation ou des projets de création collective, favorisant l'imaginaire, la prise de parole et le travail en groupe. Certaines associations artistiques visuelles, comme des ateliers de peinture ou de sculpture, interviennent ponctuellement pour initier les enfants aux arts plastiques et encourager leur créativité.

Enfin, les associations patriotiques et mémorielles du territoire sont aussi mobilisées, notamment lors des commémorations ou à travers des projets pédagogiques en lien avec l'histoire locale. Elles contribuent à transmettre des valeurs de citoyenneté, de mémoire et de respect, en s'adressant aux jeunes publics avec des formats adaptés.

L'ensemble de ces collaborations permet de construire une programmation riche, cohérente et ancrée dans l'identité culturelle du territoire, tout en répondant aux besoins et aux curiosités des enfants tout au long de l'année.

#### b. Des liens intergénérationnels renforcés

Le Lavandou s'engage activement dans des projets intergénérationnels visant à renforcer les liens entre les jeunes et les aînés, en s'appuyant sur des structures locales telles que le foyer des aînés **Nostre Fougau**. Situé boulevard Paul Valéry, ce lieu moderne et éco-responsable est ouvert aux adhérents toute l'année, proposant diverses activités, sorties, séjours et repas.

Parmi les initiatives phares, des **repas partagés** sont régulièrement organisés, permettant aux jeunes et aux seniors de se retrouver autour d'un repas convivial. Ces moments sont souvent enrichis par des **lectures d'histoires**, où les aînés partagent des récits de leur jeunesse, favorisant ainsi la transmission orale et la mémoire collective.

Des **activités physiques adaptées**, telles que des séances de gymnastique douce, sont également proposées, permettant aux participants de maintenir une bonne condition physique tout en renforçant les liens sociaux. Ces séances sont souvent suivies de **balades** dans les environs, offrant l'occasion de découvrir le patrimoine local et de profiter du cadre naturel du Lavandou.

Le foyer organise également des **ateliers artistiques**, où jeunes et aînés collaborent à la création de projets communs, qu'il s'agisse de peinture, de musique ou d'autres formes d'expression artistique. Ces ateliers favorisent la créativité, l'échange et la coopération entre les générations.

Enfin, des **pique-niques intergénérationnels** sont régulièrement organisés, permettant à tous de partager un moment de détente et de convivialité en plein air. Ces événements renforcent le sentiment de communauté et favorisent les échanges entre les différentes générations.

Ces initiatives témoignent de l'engagement du Lavandou en faveur du **vivre-ensemble** et du **renforcement des liens sociaux**, en offrant des espaces de rencontre et de partage entre les jeunes et les aînés.

### c. Des équipements locaux au service du projet éducatif

Les accueils du mercredi se déroulent majoritairement dans les mêmes lieux que les écoles, favorisant ainsi un cadre familial et sécurisé pour les enfants. Ce partage d'établissement facilite la continuité entre temps scolaire et périscolaire, tout en optimisant l'utilisation des infrastructures existantes. Nous bénéficions d'un accès privilégié à diverses installations municipales, telles que les salles multisports, les salles de gymnastique et le dojo, que nous utilisons selon un calendrier partagé avec les associations locales.

En complément, plusieurs espaces extérieurs sont mis à disposition pour les activités physiques et sportives : deux terrains en herbe, une piste d'athlétisme, un city stade ainsi que le Grand Jardin, parc récemment inauguré et en plein développement, offrant un cadre naturel propice aux jeux et aux découvertes. Sans oublier notre magnifique littoral, véritable terrain d'exploration et de sensibilisation à l'environnement.

Sur le plan culturel, nous nous réjouissons de la future inauguration de la bibliothèque entièrement rénovée, qui comprendra un espace dédié exclusivement aux enfants, favorisant leur éveil à la lecture et aux savoirs dans un cadre moderne et accueillant. Par ailleurs, la Villa Théo, musée emblématique du Lavandou, constitue un lieu de référence pour les projets artistiques et culturels, enrichissant ainsi l'offre éducative proposée aux jeunes.

Cette complémentarité entre équipements scolaires, sportifs, naturels et culturels assure une accessibilité optimale et un ancrage concret des activités dans le quotidien des enfants, renforçant leur sentiment d'appartenance au territoire tout en répondant à leurs besoins éducatifs et sociaux.

### d. Une démarche cohérente avec les projets de territoire

Le Plan mercredi s'inscrit dans une stratégie éducative globale, en étroite articulation avec le Projet Éducatif de Territoire (PEDT) et la Convention Territoriale Globale (CTG), qui constituent des cadres de référence essentiels pour coordonner les actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse. Cette intégration permet de garantir une cohérence entre les différents temps de vie des enfants, en renforçant la complémentarité entre les temps scolaire et périscolaire. Ainsi, le Plan mercredi contribue à offrir un parcours éducatif fluide, où les activités proposées

prolongent et complètent les apprentissages réalisés à l'école, tout en répondant aux besoins spécifiques des enfants.

Cette démarche s'appuie sur des partenariats solides avec les acteurs locaux, tels que la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), l'Éducation nationale, ainsi que les associations culturelles, sportives et sociales du territoire. Ces collaborations favorisent l'émergence d'actions éducatives cohérentes, inclusives et de qualité, qui visent à promouvoir la mixité sociale et la participation active de tous les enfants, quelles que soient leurs origines ou leurs particularités.

Le Plan mercredi répond également aux enjeux de qualité éducative en formant et en accompagnant les équipes d'animation, afin d'assurer un accueil adapté et bienveillant, en phase avec les objectifs de développement global des enfants. Par ailleurs, il s'inscrit dans une politique d'inclusion forte, en veillant à intégrer les enfants en situation de handicap ou présentant des besoins spécifiques, et en mettant en place les dispositifs nécessaires pour faciliter leur participation.

En résumé, le Plan mercredi, par son articulation avec le PEDT et la CTG, agit comme un levier de cohésion sociale et éducative sur le territoire, en favorisant un environnement propice à l'épanouissement, à l'apprentissage et à la citoyenneté de chaque enfant, dans le respect des valeurs de la collectivité et de ses partenaires.

#### e. Une valorisation de l'identité locale

Les activités proposées dans le cadre du Plan mercredi s'attachent à valoriser pleinement le patrimoine naturel, culturel et maritime exceptionnel du Lavandou. En s'appuyant sur la richesse du territoire (ses plages, ses sentiers littoraux, ses espaces naturels, mais aussi ses lieux de culture emblématiques comme la Villa Théo ou la nouvelle bibliothèque municipale) les équipes éducatives construisent des projets qui éveillent la curiosité des enfants et les sensibilisent à leur environnement immédiat. Qu'il s'agisse de sorties d'observation sur le littoral pour découvrir la biodiversité marine, d'ateliers autour des traditions provençales et de l'histoire locale, ou encore d'initiations à des pratiques culturelles et artistiques ancrées dans le territoire, chaque activité vise à créer du lien entre les enfants et leur cadre de vie.

Cette approche éducative favorise non seulement la connaissance du territoire, mais renforce aussi le sentiment d'appartenance et d'identité locale. Les enfants prennent conscience de la singularité de leur environnement et du rôle qu'ils peuvent y jouer. En intégrant des dimensions de développement durable, de respect de la nature, de citoyenneté active et de solidarité, ces projets les encouragent à devenir des acteurs responsables et engagés de leur communauté. Ainsi, le Plan mercredi dépasse la simple fonction d'accueil : il devient un véritable outil de transmission des valeurs, de découverte et de construction citoyenne, en lien direct avec les spécificités du Lavandou.

## 6. Organisation des structures

### a. Les équipes

Le service jeunesse et sports, dirigé par Nathalie Maréchal, attachée territoriale de la Ville du Lavandou, comprend une équipe d'une vingtaine d'agents. Parmi eux, dix sont spécifiquement qualifiés et diplômés pour assurer l'accueil des enfants dans le secteur jeunesse.

#### L'équipe maternelle

- Elisa Morain (BAFD)
- Cattia Rea (BAFD)
- Julien Caudal (BAFA)
- Cecilia Resch (BAFA)

#### L'équipe élémentaire

- Fleury Chloé (BPJEPS LTP (Loisirs Tous Publics))
- Geoffroy Isabelle (BAFD)

#### L'équipe Club ados

- Rochette Abel (BAFA / Master 1 STAPS MEEF)
- Guisset Ugo (Master 2 STAPS MEEF)

### b. Organisation des temps du mercredi

Les accueils du mercredi sont conçus comme des temps d'épanouissement et de découverte, complémentaires à l'école, dans un cadre structurant, bienveillant et respectueux du rythme des enfants. Accueillis de 8h00 à 18h00, ils profitent d'une journée équilibrée, alternant activités dynamiques, temps calmes et moments de partage.

Chaque période entre les vacances scolaires est l'occasion de développer une thématique pédagogique, choisie en cohérence avec le Projet Éducatif de Territoire et les intérêts exprimés par les enfants. Ces thèmes, tels que la protection de l'environnement, la gestion des émotions, les arts du spectacle ou encore les cultures du monde, permettent de donner du sens aux activités proposées tout en stimulant la curiosité, l'imagination et l'implication de chacun.

Les activités (créations artistiques, jeux coopératifs, ateliers d'expression, expériences scientifiques, sorties sur le terrain, etc.) s'articulent autour de cette thématique pour former un fil conducteur pédagogique. Ce cadre favorise la cohérence entre les mercredis, tout en transmettant des valeurs essentielles comme le respect de soi, des autres et de la nature, la solidarité, ou encore l'ouverture à la diversité.

Dans cette dynamique, une attention particulière est portée à la **continuité éducative** entre les différents temps de vie de l'enfant (école, périscolaire, extrascolaire). La **coopération**

**active** entre les équipes pédagogiques, les enseignants, les animateurs et les partenaires locaux permet d'assurer une approche cohérente et complémentaire, au service du développement global de l'enfant. Ces échanges réguliers favorisent l'harmonisation des pratiques éducatives et renforcent le lien entre les différents acteurs qui accompagnent les enfants au quotidien.

**Journée type :**

**08h00 – 09h00 | Accueil échelonné**

L'accueil des enfants se fait de manière progressive. Chaque enfant arrive à son rythme, avec un premier temps de jeux libres, d'activités tranquilles ou de discussions, permettant une installation douce et agréable dans la journée.

**09h00 – 09h30 | Collation**

Un moment de pause est prévu, où une collation équilibrée est proposée aux enfants. Ce temps permet à chacun de reprendre des forces avant de démarrer les activités de la journée.

**09h30 – 11h30 | Activités du matin**

Des ateliers thématiques, créatifs, sportifs ou de découverte sont mis en place par les équipes d'animation. Ces activités varient selon les âges, les projets en cours et les envies des enfants.

**11h30 – 12h00 | Temps calme et préparation au déjeuner**

Avant le déjeuner, un retour au calme est proposé : histoires, relaxation, petits jeux calmes, afin de canaliser l'énergie et préparer sereinement le repas.

**12h00 – 14h00 | Déjeuner et temps calme**

Le déjeuner est pris en collectif dans un cadre convivial. Après le repas, un temps calme est organisé, où les enfants ont accès à différents pôles d'activités. Ils peuvent ainsi choisir entre des jeux de société, des activités manuelles comme le dessin ou les perles, un espace lecture, ou encore la possibilité de jouer avec des jeux de construction tels que le Kapla. Ce moment est essentiel pour permettre aux enfants de se détendre et de récupérer avant les activités de l'après-midi.

**14h00 – 16h00 | Activités de l'après-midi ou sorties**

Des ateliers thématiques, créatifs, sportifs ou de découverte sont mis en place par les équipes d'animation. Ces activités varient selon les âges, les projets en cours et les envies des enfants

**16h00 – 16h30 | Goûter**

Un goûter équilibré est proposé à tous les enfants, moment convivial apprécié par tous.

**16h45 – 18h00 | Départ échelonné**

Les enfants sont récupérés progressivement par leurs familles, permettant un départ fluide et organisé.

### c. La tarification

La tarification proposée aux familles pour l'accès à nos structures de loisirs est établie en fonction de leur quotient familial. Ce dernier permet d'adapter les tarifs aux ressources de chaque foyer, assurant ainsi une équité d'accès aux services proposés.

Le quotient familial détermine non seulement les droits et les conditions d'accès à certaines prestations municipales, mais il est également utilisé pour fixer le montant de la participation financière restant à la charge des familles. Ce dispositif vise à garantir que chaque enfant, quelles que soient les ressources de son foyer, puisse bénéficier d'un accueil de qualité et d'activités éducatives adaptées.

Se référer à la pièce jointe intitulée « Décision municipale n° 202241 ».

## 7. Le mercredi, une déclinaison du projet d'école

La rédaction du nouveau projet d'école ayant été reportée, le plan Mercredi s'inscrit actuellement dans la continuité du précédent projet d'école. Ce dernier continue de structurer les orientations pédagogiques, éducatives et organisationnelles des activités proposées le mercredi. En attendant la mise à jour du projet d'école, nous maintenons les objectifs et les principes déjà définis, tout en restant vigilants aux besoins évolutifs des enfants et au contexte local. Ainsi, le présent plan Mercredi constitue un document de transition qui sera actualisé dès que le nouveau projet d'école sera finalisé et adopté.

### a. Structure élémentaire

Projet académique	Objectifs visés par l'école	Mise en œuvre du mercredi
<b>Permettre à chaque élève de comprendre les défis sociétaux et de s'engager dans un enjeu pour la citoyenneté de demain</b>	-Participer à des actions solidaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Participer à des actions solidaires</b></li> </ul> Valorisation des créations des enfants par la mise en place d'expositions ouvertes aux familles. Ces temps de rencontre favorisent le lien entre l'espace périscolaire et les parents, et permettent de mettre en lumière le travail réalisé par les enfants tout au long de l'année.
	-Mettre en œuvre une action responsable et citoyenne	Dans une démarche intergénérationnelle, les enfants réalisent des cartes et illustrations personnalisées destinées aux résidents de l'EHPAD local. Cette action vise à encourager l'empathie, le lien social et la solidarité entre générations.
	-s'engager et assumer des responsabilités	Collecte et réutilisation de bouchons de liège pour la création d'œuvres collectives, d'affiches décoratives ou de supports éducatifs. Ce projet mêle créativité, sensibilisation au recyclage et travail collaboratif.
	-Ouvrir l'école sur le monde	Participation annuelle au concours Pelagos, qui sensibilise à la protection des mammifères marins en Méditerranée, en luttant contre la pollution maritime et les collisions avec les navires.
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Mettre en œuvre des actions responsables et citoyennes</b></li> </ul> Mise en place de bacs de tri dans les locaux (papier, plastique, etc.). Les

	<p>enfants sont sensibilisés à leur utilisation et participent régulièrement au dépôt des déchets triés dans les points de collecte municipaux, accompagnés par les animateurs.</p> <p>Participation active à une collecte de bouchons plastiques en partenariat avec une association locale (type "Bouchons d'amour" ou équivalent). Cette action permet d'aborder les notions de recyclage et de solidarité.</p> <p>Mise en place d'un affichage pédagogique (dessins, pictogrammes, slogans faits par les enfants) pour encourager : l'extinction des lumières en quittant une pièce, la fermeture des robinets pendant le lavage des mains ou le brossage de dents, une prise de conscience collective autour de la préservation des ressources naturelles.</p> <p>Mise en place de projets autour du tri sélectif et de la gestion des déchets, au sein des écoles et des centres de loisirs.</p> <p>Organisation de journées de nettoyage de plages ou d'espaces naturels pour sensibiliser à la préservation de l'environnement local.</p> <p>Tri sélectif appliqué à la cantine scolaire, avec des affichages explicatifs.</p> <p>Création de potagers éducatifs ou de jardins partagés, favorisant la découverte de l'environnement et des circuits courts.</p> <p><b>• Encourager l'engagement et la prise de responsabilités</b></p> <p>Création de conseils d'enfants favorisant l'expression, la participation et la prise de décision collective.</p> <p>Mise en place de rôles spécifiques : éco-délégués, médiateurs de cour ou ambassadeurs du tri, pour responsabiliser les enfants dans leur environnement quotidien.</p> <p>Implication des enfants dans la gestion du matériel, des temps calmes ou dans l'animation d'activités auprès de leurs pairs.</p> <p><b>• Ouvrir l'école sur le monde</b></p> <p>Nous mettons en place une démarche ludique et éducative visant à faire voyager les enfants à travers le monde. Intitulé « <b>Un mercredi, un pays</b> », ce projet permettra aux enfants de découvrir, chaque mercredi, un pays différent à travers une activité spécifique en lien avec sa culture.</p> <p>Interventions régulières d'associations locales ou internationales autour de thématiques citoyennes : égalité, droits de l'enfant, solidarité ou écologie.</p> <p>Projets interculturels autour de la découverte d'autres cultures : semaines à thème, ateliers de cuisine du monde, lectures partagées sur différentes traditions.</p> <p>Participation à la Semaine du Goût avec des activités culinaires ludiques, visant à élargir les horizons culturels et sensoriels des enfants.</p>
--	--

Projet académique	Objectifs visés par l'école	Mise en œuvre du mercredi
<p><b>Permettre à chaque élève de construire son avenir : une stratégie de réussite</b></p>	<p>-mettre en oeuvre des règles d'hygiène de vie</p> <p>-concevoir une démarche d'éducation à la santé en collaboration avec d'autres acteurs</p> <p>-École inclusive</p> <p>-Projet EPS</p>	<p>• <b>Promouvoir les règles d'hygiène de vie :</b></p> <p>Des temps d'échanges sont organisés autour de thématiques essentielles telles que le sommeil, l'alimentation ou l'hygiène corporelle, à travers des animations ludiques, des jeux de rôle ou des débats.</p> <p>Des supports visuels sont mis en place dans les espaces de vie (toilettes, cantine) pour sensibiliser les enfants aux bons gestes du quotidien.</p> <p>Dès l'inscription, chaque famille signe un règlement intérieur. Les règles de vie sont ensuite abordées avec les enfants de manière ludique, formalisées puis affichées dans les structures.</p> <p>Des ateliers de cuisine saine et équilibrée sont proposés avec le soutien des équipes périscolaires, favorisant l'apprentissage par la pratique.</p> <p>Des rituels quotidiens sont instaurés autour du lavage des mains, du rangement, du respect du matériel personnel et collectif.</p> <p>• <b>Développer une démarche d'éducation à la santé en collaboration avec les acteurs du territoire :</b></p> <p>Une "Semaine de la santé" est organisée autour de thématiques variées : alimentation, bien-être, prévention des écrans ou encore activité physique.</p> <p>Pour les plus grands, des formations aux gestes de premiers secours (PSC1) sont proposées via des organismes agréés.</p> <p>• <b>Favoriser une école inclusive :</b></p> <p>Les animateurs et enseignants bénéficient de formations continues sur l'accueil des enfants porteurs de handicap ou ayant des besoins éducatifs particuliers, en lien notamment avec le PARIH 83.</p> <p>La collectivité assure un accompagnement individualisé en affectant une personne dédiée à chaque enfant en situation de handicap accueilli.</p> <p>Des actions de sensibilisation à la différence sont menées auprès des enfants pour valoriser la diversité et développer la solidarité, dans une logique de banalisation des différences.</p> <p>Des adaptations pédagogiques sont mises en œuvre dans les activités : matériel spécifique, rythme individualisé, soutien personnalisé.</p> <p>Une coordination est assurée avec les AESH, les familles, les kinésithérapeutes, orthophonistes et structures médico-sociales pour garantir un accompagnement cohérent et de qualité.</p>

	<p>Dans un souci d'égalité et d'inclusion, tous les enfants bénéficient de la même collation à 9h et à 16h, sans distinction.</p> <p>• <b>Développer des projets EPS adaptés à tous :</b></p> <p>Des cycles d'activités physiques diversifiées sont organisés en partenariat avec les clubs locaux (judo, gymnastique, athlétisme...) dans le cadre de l'École d'Initiation aux Sports (EIS).</p> <p>Des ateliers "sport-santé" sont mis en place : relaxation, motricité douce, gestion des émotions à travers le mouvement. Ces séances sont parfois animées par des intervenants spécialisés tels qu'une ergothérapeute ou une professeure de yoga.</p> <p>Les enfants participent à des événements fédérateurs comme la Journée Olympique ou les Parcours du cœur.</p> <p>Des activités de pleine nature sont également proposées, telles que randonnées, jeux de coopération ou courses d'orientation, en lien avec le littoral, les parcs et les espaces naturels du Lavandou.</p>
--	--

Projet académique	Objectifs visés par l'école	Mise en œuvre du mercredi
<p><b>Favoriser l'équité territoriale : une volonté de justice sociale</b></p>	<p>-projet art et culture</p> <p>-Devoir de mémoire</p> <p>-Découverte du patrimoine local</p> <p>-Développer une conscience citoyenne et sociale.</p> <p>-Utilisation des ressources numériques</p> <p>-Projet EPS</p>	<p>• <b>Projet art et culture</b></p> <p>Réalisation d'une grande fresque annuelle, visible toute l'année au sein de l'école, ainsi que d'activités manuelles régulières pour décorer les espaces périscolaires.</p> <p>Accès à l'espace culturel et à la Villa Théo, permettant une sensibilisation à l'art et une ouverture aux diverses formes d'expression artistique grâce aux expositions temporaires.</p> <p>Participation au Corso Fleuri, événement culturel emblématique du Lavandou.</p> <p>Sorties régulières au cinéma pendant l'année, notamment en hiver, pour découvrir des œuvres cinématographiques variées./ participation à la semaine du cinéma</p> <p>• <b>Découverte du patrimoine local et environnemental :</b></p> <p>Journée pique-nique afin de découvrir un environnement naturel local.</p> <p>Sortie en Seascope (bateau à fond vitré) pour l'observation de la faune marine.</p> <p>Sentier marin au Domaine du Rayol et sortie en mer pour l'observation des cétacés (au printemps).</p> <p>Excursions à Porquerolles et Port-Cros, à la découverte de la biodiversité d'espaces naturels protégés.</p> <p>• <b>Développement de la conscience citoyenne et sociale</b></p> <p>Ouverture de la bibliothèque scolaire pendant les temps calme permettant un temps calme de lecture et de partage.</p> <p>• <b>Utilisation des ressources numériques</b></p> <p>Utilisation ponctuelle d'outils numériques dans les projets éducatifs et culturels (ex : visites virtuelles d'expositions, quiz interactifs, ateliers numériques créatifs).</p>

## b. Structure maternelle

Projet académique	Objectifs visés par l'école	Mise en œuvre du mercredi
<p><b>Permettre à chaque élève de comprendre les défis sociétaux et de s'engager dans les enjeux de la citoyenneté de demain.</b></p>	<p>-Vivre ensemble</p> <p>-Assurer la continuité du PEAC en développant l'univers sensoriel de l'enfant et en enrichissant ses capacités d'expression</p> <p>-Agir ensemble</p> <p>-Respecter la nature, son environnement et son écosystème</p>	<p>Le vivre-ensemble est un élément central. Il passe par la présentation et l'intégration des règles de vie, qui sont expliquées, illustrées et mises en pratique au quotidien. Chaque atelier se déroule en groupe afin de favoriser l'observation mutuelle et les échanges.</p> <p>Afin d'enrichir l'enfant, des apprentissages fondamentaux sont abordés et transmis quotidiennement : comment se tenir à table, utiliser les couverts, aller aux toilettes, se laver correctement les mains... Tout ce qui fait partie des gestes essentiels du quotidien est expliqué et précisé.</p> <p>L'éveil au goût participe au développement de l'univers sensoriel. Par exemple, nous organisons une dégustation de châtaignes grillées ainsi que la découverte d'aliments exotiques et régionaux.</p> <p>Pour découvrir nos magnifiques fonds marins, une sortie en seascope est prévue. Ce bateau équipé de larges hublots permet d'observer la biodiversité marine. Lors de cette sortie, nous visitons l'île de Porquerolles ainsi que celle de Port Cros afin de profiter pleinement de la richesse de cet environnement protégé.</p> <p>L'imaginaire est également stimulé à travers l'utilisation de livres, de chansons et d'histoires.</p> <p>L'enfant bénéficie aussi de moments de jeu en autonomie, avec des jouets, où il se crée ses propres histoires et aventures.</p>

Projet académique	Objectifs visés par l'école	Mise en œuvre du mercredi
<p><b>Permettre à chaque élève de construire son avenir : une stratégie de réussite.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Renforcer l'accompagnement personnalisé et la différenciation pédagogique.</li> <li>-Améliorer la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers.</li> <li>-Favoriser un climat de classe serein et propice aux apprentissages.</li> </ul>	<p>Dans l'ambition d'une école inclusive, chaque enfant bénéficie, à 9h et à 16h, de la même collation, sans aucune distinction.</p> <p>Nos agents ont suivi une formation sur le harcèlement et l'inclusion des enfants au sein des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM).</p> <p>Concernant l'accueil des enfants en situation de handicap, la collectivité met à disposition une personne dédiée pour chaque enfant concerné. Nous informons les enfants sur les différences et sensibilisons à la diversité. L'objectif est de banaliser ces différences afin de développer la solidarité et l'acceptation totale de chacun.</p> <p>La prise en compte des PAI (Projet d'Accueil Individualisé) et PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé) est intégrée dans les modalités d'organisation périscolaire.</p> <p>Des temps dédiés au yoga et à la relaxation sont proposés afin d'apaiser les tensions et de recentrer l'enfant sur lui-même, favorisant ainsi l'écoute de soi.</p>

Projet académique	Objectifs visés par l'école	Mise en œuvre du mercredi
<p><b>Favoriser l'équité territoriale : une volonté de justice sociale.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Renforcer l'éveil aux langues du monde et poursuivre l'apprentissage de l'anglais</li> <li>-Développer les actions favorisant la coéducation</li> <li>-Promouvoir l'usage des outils numériques pour faciliter les apprentissages et les échanges à distance</li> <li>-Favoriser l'égalité des chances</li> </ul>	<p>Mise en place de parcours sportifs où la motricité fine et l'équilibre sont mis à l'honneur afin de permettre à l'enfant de mieux découvrir son corps dans l'espace.</p> <p>Afin de favoriser la coéducation, nous organisons des ateliers partagés en groupes.</p>

## 8. L'évaluation du PEDT/Plan mercredi

L'évaluation constitue un levier fondamental du Plan mercredi, indispensable pour apprécier l'efficacité des actions mises en place, valoriser les réussites, identifier les marges de progression et orienter les évolutions futures du dispositif.

Jusqu'à présent, les évaluations s'appuyaient principalement sur des bilans internes réalisés par les équipes d'animation. Si ces retours permettent une première lecture du fonctionnement et des dynamiques à l'œuvre, ils ne suffisent pas à refléter pleinement l'expérience vécue par les enfants, les familles et les partenaires locaux.

C'est pourquoi nous souhaitons désormais inscrire l'évaluation dans une démarche plus participative et ouverte, en associant activement l'ensemble des acteurs du Plan Mercredi. Les enfants seront encouragés à exprimer leur ressenti à travers des outils adaptés (questionnaires ludiques, temps de parole, jeux de feedback). Les familles seront également consultées de manière régulière afin de recueillir leur perception sur la qualité de l'accueil, la pertinence des activités et l'impact du programme sur leurs enfants. Enfin, les partenaires éducatifs et associatifs seront sollicités pour enrichir l'analyse avec leur regard professionnel et leur connaissance du territoire.

Cette approche vise à construire une évaluation plus fine, plus vivante et représentative, en phase avec les besoins réels des usagers et en cohérence avec les objectifs du Projet Éducatif de Territoire. Elle contribuera à renforcer la qualité éducative de nos actions, à favoriser l'adaptation continue de l'offre, et à consolider la dynamique collective portée par le Plan Mercredi.

**Cette démarche permettra de :**

- Valoriser la parole de chacun, notamment celle des enfants et des jeunes, en reconnaissant leur capacité à analyser et à évaluer ce qu'ils vivent.
- Inclure davantage les familles, en recueillant leur perception des actions menées, leur degré de satisfaction, mais aussi leurs attentes, leurs besoins et leurs suggestions. Cette dimension est essentielle pour renforcer la coéducation et la confiance entre les familles et les professionnels.
- Croiser les regards des différents acteurs du territoire (animateurs, enseignants, associations partenaires...), afin d'avoir une vision globale et partagée de la pertinence et de l'efficacité des dispositifs mis en place.

**Pour ce faire, nous mettrons en place différents outils :**

- Des questionnaires de satisfaction adaptés à chaque public (enfants, parents, partenaires),
- Des temps d'échange et de concertation réguliers (réunions, groupes de parole, entretiens...),
- L'analyse qualitative des projets réalisés et de leur réception par les participants.

Nous souhaitons impliquer davantage **les enfants**, qui, à travers cette démarche, deviendront non seulement des acteurs, mais aussi des concepteurs et des consommateurs de leur projet, de leurs propositions et, plus globalement, de leur accueil. Notre slogan pourrait être : **"Un accueil de loisirs construit par les enfants, pour les enfants."** C'est pourquoi nous les intégrons pleinement dans l'évaluation.

**Les actions mises en place pour favoriser cette évaluation participative des enfants pourraient inclure :**

- Mise en place de conseils d'enfants, permettant à ces derniers de s'exprimer sur les activités, leur environnement et leurs besoins éducatifs.
- Organisation de temps d'expression réguliers (cercles de parole, débats, réunions), offrant un espace pour que les enfants partagent leurs idées et retours.
- Création de boîtes à idées accessibles dans chaque structure, pour recueillir de manière informelle les propositions des enfants.

- Co-construction de projets d'animation avec les enfants, impliquant les jeunes dans la planification et l'organisation d'événements ou d'activités spécifiques.
- Implication des enfants dans l'aménagement des espaces, notamment le choix du mobilier, des équipements ou l'agencement des espaces de jeux.
- Élections symboliques de représentants d'enfants, qui peuvent porter la parole de leurs camarades et participer à des réunions ou des actions collectives.
- Ateliers sur les droits de l'enfant, visant à sensibiliser les jeunes aux principes de respect, de citoyenneté et à leur rôle dans la société.
- Participation à l'évaluation des activités via des questionnaires, des sondages ou des votes pour exprimer leurs impressions et leur satisfaction.

Afin de renforcer encore davantage notre système d'évaluation et d'impliquer plus activement les familles, qui jouent un rôle essentiel en tant que partenaires dans cette démarche, nous mettrons en place une évaluation participative approfondie avec elles. La participation des familles dans le processus d'évaluation est cruciale pour garantir une approche éducative cohérente, inclusive et en adéquation avec les besoins du territoire. En les impliquant dans ce processus, nous visons non seulement à recueillir leurs retours, mais aussi à renforcer la coéducation et à ajuster notre offre éducative de manière plus précise et adaptée.

Pour ce faire, plusieurs actions pourront être mises en œuvre afin d'engager les parents et de recueillir leurs retours de manière régulière et constructive. Ces dispositifs visent à favoriser le dialogue, la co-construction et l'amélioration continue de l'offre éducative :

1. **Cafés des parents** : Organiser des moments informels, tels que des cafés des parents, où ces derniers peuvent échanger librement avec les professionnels, poser des questions, partager leurs impressions et proposer des idées sur les activités et l'organisation des temps périscolaires et extrascolaires.
2. **Boîtes à idées** : Mettre à disposition des boîtes à idées dans chaque structure, permettant aux parents de formuler des suggestions, des remarques ou des préoccupations de manière anonyme et accessible.
3. **Mise en place de questionnaires de satisfaction** : Distribuer des questionnaires de satisfaction spécifiques à chaque famille à la fin des cycles d'activités, afin de recueillir leurs avis sur les différentes prestations proposées (activités, qualité de l'accueil, communication, etc.).
4. **Réunions régulières de concertation** : Organiser des réunions régulières avec les familles pour discuter des projets en cours, des difficultés éventuelles rencontrées et des pistes d'amélioration. Ces moments seront également l'occasion de les impliquer dans le suivi et l'évaluation des actions menées.
5. **Groupes de parole ou focus groupes** : Créer des groupes de parole ou des focus groupes pour permettre à un petit nombre de parents d'échanger en profondeur sur leurs besoins, leurs attentes et leurs perceptions de l'offre éducative.

6. **Table ronde sur l'éducation et le PEDT/Plan mercredi** : Organiser des tables rondes périodiques avec des parents et des partenaires pour discuter des enjeux éducatifs locaux, recueillir des retours sur les pratiques actuelles et identifier des pistes d'amélioration en concertation.
7. **Plateforme de communication dédiée** : Créer une plateforme de communication numérique dédiée aux familles où elles peuvent poser des questions, participer à des sondages, consulter des informations sur le PEDT/Plan mercredi et faire part de leurs retours sur les actions proposées.
8. **Ateliers de co-évaluation avec les parents** : Organiser des ateliers spécifiques où parents et professionnels peuvent travailler ensemble sur l'évaluation des projets éducatifs, analyser les points de satisfaction et d'insatisfaction, et co-construire des solutions.

L'ensemble de ces données servira de base pour repenser, ajuster et améliorer nos offres éducatives. Il ne s'agit pas seulement de recueillir des avis, mais de construire collectivement un PEDT/Plan mercredi plus juste, plus cohérent, et plus en phase avec les attentes du territoire. En somme, nous faisons le choix d'une évaluation dynamique, inclusive et évolutive, qui considère chaque acteur (enfant, parent, professionnel) comme partie prenante du projet éducatif, afin de construire ensemble une politique éducative territoriale ambitieuse et adaptée.